

PHARMAGEST INTERACTIVE
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3 034 825 EUROS
SIEGE SOCIAL : TECHNOPOLE DE NANCY BRABOIS - 05 ALLEE DE SAINT CLOUD
54600 VILLERS LES NANCY
403 561 137 RCS NANCY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU MARDI 29 JUIN 2021

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice et les comptes consolidés (incluant en annexe la déclaration de performance extra-financière - DPEF),
- Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise établi par le Conseil d'Administration,
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus aux Administrateurs ;
- Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2020 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions ;
- Renouvellement de Madame Marie-Louise LIGER en qualité d'Administrateur ;
- Renouvellement de Monsieur Dominique PAUTRAT en qualité d'Administrateur ;
- Renouvellement de Monsieur Denis SUPPLISSON en qualité d'Administrateur ;
- Approbation des informations relatives à la rémunération de chacun des mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE requises par l'article L.225-37-3 du Code de commerce ;
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2020 à Monsieur Thierry CHAPUSOT, Président du Conseil d'Administration ;
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2020 à Monsieur Dominique PAUTRAT, Directeur Général ;
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2020 à Monsieur Denis SUPPLISSON, Directeur Général Délégué ;
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2020 à Monsieur Grégoire de ROTALIER, Directeur Général Délégué ;
- Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration pour 2021 ;
- Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général pour 2021 ;
- Approbation de la politique de rémunération des Directeurs Généraux Délégués pour 2021 ;
- Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux non dirigeants pour 2021 ;
- Fixation de la rémunération annuelle globale des Administrateurs pour 2021 ;
- Autorisation de rachat par la Société de ses propres actions ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.